

Compte Financier 2012

SIGDU

L'année 2011, première année de certification des comptes, nous avait conduit à comptabiliser sur le SIGDU de nombreuses écritures de normalisation comptable portant sur la fiabilisation de l'actif et du passif ainsi que sur le rattachement des charges et produits à l'exercice considéré.

L'impact avait été lourd sur le fonds de roulement (- 375 557,43 euros) rendant celui-ci négatif au 31/12/2011 : **- 56 619,49 euros**.

L'année 2012 se devait donc d'être une année de rétablissement des comptes.

Le tableau ci-dessous démontre que cet objectif a été atteint et que le fonds de roulement est de nouveau positif et atteint **57 558.78 euros**

	2009	2010	2011	2012
Montant net des dépenses	790 984,15	1 110 003,74	1 108 727,36	957 166,74
Montant net des recettes	721 713,73	1 029 279,24	1 210 077,89	1 045 394,01
Fonds de roulement	238 330,63	328 995,11	-56 619,49	57 558,78
Trésorerie (c/ de liaison)	225 756,52	215 929,77	-64 886,60	148 107,86
Résultat de Fonctionnement	-43 510,63	-44 890,44	116 018,63	88 227,27
Capacité d'autofinancement	-6 480,22	126 498,54	4 825,16	114 178,27

L'analyse qui suit, porte sur les exercices 2009 à 2012 et est réalisée à partir des tableaux joints en annexe récapitulant sur ces 4 ans les dépenses et recettes du SIGDU classées par nature.

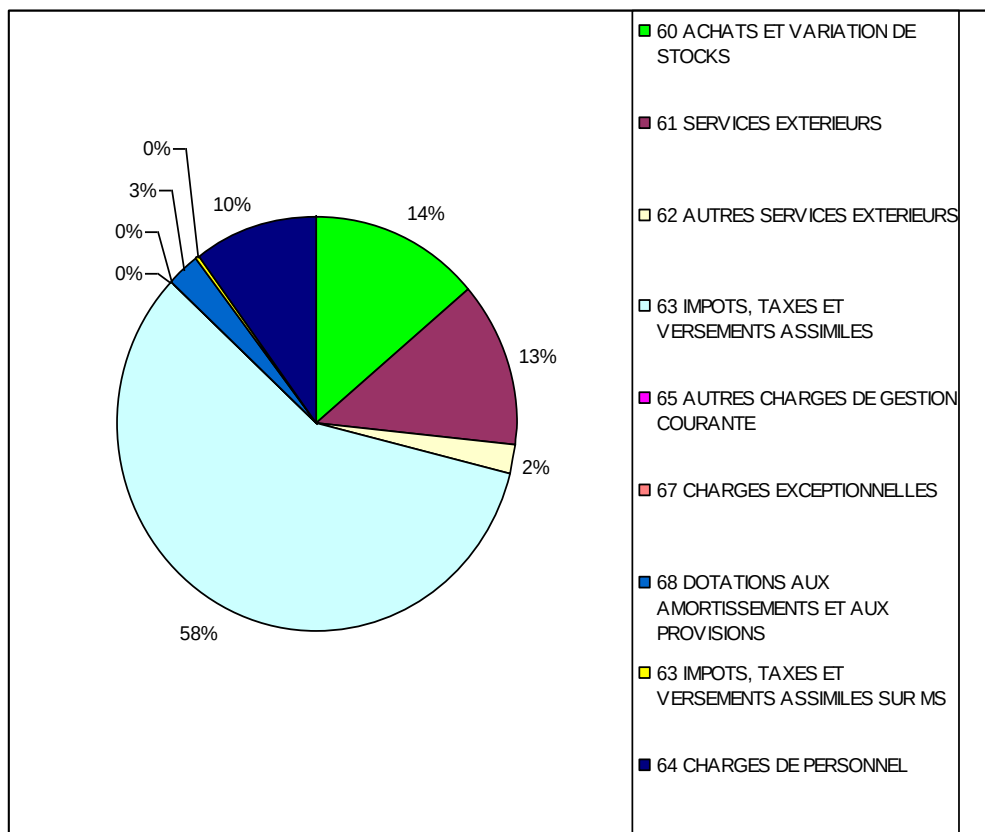
Examinons dans un premier temps les marges de manœuvre de la Section de Fonctionnement, puis les besoins de la section en capital.

La Section de Fonctionnement

Le cumul des dépenses s'élève à 957 166,74 € contre 1 094 059,26 € en 2011, le cumul des recettes à 1 045 394,01 € contre 1 210 077,89 €. Un excédent de 88 227,27 € est dégagé.

1 Dépenses

Le graphique ci-dessous en décrit la ventilation par chapitres :



► Plus de la moitié des dépenses 2012 concerne, le chapitre 63 Taxes et Redevances au travers des sommes versées à la **Lyonnaise des Eaux** (redevance assainissement), et à l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** (redevance pour prélèvement sur la ressource en eau).

Ce poste est en progression de 7,4 % : la facture de la Lyonnaise des Eaux, relative aux rejets d'eaux usées, passant de à 527 977.49 € ttc à 564 816.21 € ttc.

Le tableau ci-dessous explique cette progression :

	Exercice 2011	Exercice 2012
Volume taxable	381 858	400 870
Prix au m3	0.6712	0.6958
Surtaxe	0.621	0.621
Montant Hors TVA	493 436.9	527 865.62

► Le deuxième poste du budget, 14 % en 2012, est constitué du poste « achats » qui progresse de près de 20% en un an.

L'augmentation des fluides explique cette évolution :

- électricité : + 27,73 %
- Carburants et lubrifiants : + 40,51%
- Eau : multiplié par plus de 3 (suite à correction d'imputation comptable)

Si une partie de ces hausses est la conséquence directe de la double augmentation des tarifs de l'électricité au 01/07/2011 et au 01/07/2012 et de la flambée des cours du pétrole, il conviendrait qu'une analyse technique soit menée sur l'évolution des consommations postes par postes.

► les travaux d'entretien et maintenance des installations, malgré une diminution de 64% constituent le 3^{ème} poste du budget. Les mesures d'économies réalisées cette année 2012 ont donc principalement portées sur ce poste : seuls les travaux urgents ayant été entrepris.

Rappelons que l'année 2011 avait été marquée par le remplacement de la canalisation du forage de la piscine universitaire pour 146 864 € Hors taxe, entièrement financé par le plan CAMPUS.

► Les charges de personnel constituent le quatrième poste du budget et retrouvent quasiment le niveau atteint en 2010 : près de 99 000 euros, soit 90.24 % des crédits ouverts à cet effet.

► Les chapitres 65 et 67 étant marginaux, la dotation aux amortissements et provisions constituent le dernier poste conséquent du budget. Il convient d'en noter une diminution liée à l'absence d'acquisitions sur l'exercice 2012 et à l'arrivée à échéance de certains plans d'amortissement. Aucune provision n'est par ailleurs constituée sur l'exercice 2012.

Les dépenses du SIGDU sont caractérisées par un taux de rigidité important : redevance, charges de personnel, dépenses règlementaires d'entretien et de maintenance, dépenses de fluides.

La variable d'ajustement d'un exercice à l'autre correspond donc au volume des dépenses d'entretien et de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du service.

L'élaboration d'un plan prévisionnel pluriannuel de ces dépenses faciliterait la construction budgétaire.

2 Recettes

Le tableau ci-dessous détaille les recettes comptabilisées en 2012:

	2009	2010	2011	2012
Autres prestations de services	10 780,16	1 264,40	2 528,80	
Autres produits d'activités annexes	569 365,10	720 523,93	789 831,99	912 730,73
CHAPITRE 70	580 145,26	721 788,33	792 360,79	912 730,73
DGF Ministère	139 065,00	166 321,74	130 237,00	130 237,00
Subventions d'autres collectivités publiques et organismes internationaux			146 864,00	
Dons et legs			500,00	
CHAPITRE 74	139 065,00	166 321,74	277 601,00	130 237,00
Produits de gestion courante provenant de l'annulation de mandats des exercices antérieurs				773,00
Autres		112 680,00		54,54
CHAPITRE 75		112 680,00		827,54
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice			116,10	1 598,74
Produits exceptionnels provenant de l'annulation de mandats des exercices antérieurs	717,37			
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 786,10	665,53		
Autres produits exceptionnels		27 823,64		
CHAPITRE 77	2 503,47	28 489,17	116,10	1 598,74
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation			140 000,00	
CHAPITRE 78			140 000,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	721 713,73	1 029 279,24	1 210 077,89	1 045 394,01

L'année 2011 ayant enregistré une subvention exceptionnelle du plan campus de 146 864,00 €, non reconduite cette année ainsi qu'une reprise sur provision de 140 000 €, la diminution observée de 14 % des recettes doit être corrigée afin d'apprécier la progression réelle des ressources propres du SIGDU.

Si on compare les deux exercices sans ces recettes ponctuelles, les recettes progressent de plus de 13 %, grâce notamment aux produits des ventes d'eau et autres prestations.

Cette situation est la conséquence :

- d'une augmentation du volume d'eau vendue
- de l'augmentation des prix votée par le Conseil d'administration selon la grille ci-dessous :

DETAIL de la PRESTATION	2010-2011	2011-2012	2012-2013
prix HT du m3 de l'eau industrielle d'arrosage pour l'année 2010 + TVA 5,5%	0,80	0,80	1,50
prix HT du m3 d'eau chaude géothermie pour l'année 2010 + TVA 5,5%	0,80	0,80	0,50
prix HT du m3 d'eau potable à compter du second semestre 2010 + TVA 5,5%	2,00	2,00	2,20
taux horaire camion benne avec chauffeur hors taxes (pour petits parcours)	35,00	35,00	35,00
taux horaire camion nacelle avec chauffeur hors taxes	35,00	35,00	35,00
taux horaire main d'œuvre hors taxes	30,00	30,00	30,00
taux horaire tractopelle avec chauffeur hors taxes	35,00	35,00	35,00

La DGF d'équilibre est stable par rapport à 2011 = 130 237.00 €

La Section d'exploitation dégage au 31/12/2012 un excédent de 88 227.27 €, alors que la capacité d'autofinancement atteint 114 178.27 €.

La Section d'investissement

Les besoins en équipement sont limités sur la totalité de la période et nuls sur l'exercice 2012, permettant par la même d'affecter la totalité de la capacité d'autofinancement à la reconstitution du fonds de roulement.

Conclusion

Grâce aux efforts combinés de maîtrise des charges, et de valorisation des recettes, le compte financier 2012 du SIGDU retrouve une situation financière positive.

Néanmoins le fonds de roulement d'un montant de 57 558.78 €, représente moins de 23 jours de dépenses décaissables et devra encore être renforcé sur l'année 2013 afin de faire face le cas échéant à des travaux urgents sur le réseau.